



CONVOCAATION

Les ASSEMBLÉES GÉNÉRALES Extraordinaire et Ordinaire du 17 JUIN 2017

YACHT CLUB DE TOULON (YCT) :

Le YCT est heureux de vous compter parmi ses adhérents et nous avons le plaisir de vous inviter à participer à **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** qui sera précédée d'une **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Le : - **Samedi 17 Juin 2017 - à compter de 16 H00** (Début du pointage à partir de 15h00)
- **au YCT - Anse Tabarly - Les plages du Mourillon - à Toulon**

Ordres du jour :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Allocution de bienvenue du Président
Proposition de modification des articles des statuts de l'association

vote sur les modifications proposées;

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
Rapport moral du Président
Rapport financier
Approbation des comptes
Rapport d'activité

Présentation du budget prévisionnel
Fixation du montant de la cotisation annuelle
Élection du nouveau Comité Directeur et du conseil d'Administration
Points divers
Clôture de l'AG et invitation au verre de l'amitié.

Les membres majeurs et actifs depuis plus d'un an, désirant présenter leur candidature pour une nomination au Comité directeur ainsi que ceux qui souhaitent inclure des points complémentaires à l'ordre du jour doivent se manifester à l'aide des documents ci-joints renvoyés au YCT **avant le 4 juin 2017**.

Conformément à nos statuts, un quorum de 100 adhérents à jour de leur cotisation doit être atteint pour que l'assemblée délibère valablement. Nous sollicitons donc vivement votre participation. Les parents peuvent voter au nom de leur(s) enfant(s) mineur(s).

En cas d'impossibilité de venir, il vous est possible de remplir et signer un pouvoir régulier (modèle ci-joint) pour vous faire représenter par un autre membre du club muni de ce document ou nous l'envoyer, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 mandats.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons nos cordiales salutations sportives.

Le PRÉSIDENT,

Guy Richard